



Mai 2021

PERSONNEL OUVRIER DE LA CATEGORIE C

AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE

L'Agent d'Entretien Qualifié (AEQ) est le premier grade de la filière ouvrière.

➡ Il est accessible sans obligation de diplôme. L'établissement permet chaque année de stagiairiser entre 5 et 10 AEQ par le biais d'une audition publique. Un simple courrier accompagné d'un CV suffit pour concourir.

Ce grade est rémunéré sur la base de rémunération de la grille C1.

Premier niveau du corps ouvriers				
Agent d'entretien qualifié				
Diplôme ou niveau requis	Aucun			
Accès	Audition publique après sélection sur courrier et CV			
Grilles de rémunération				
C Personnels ouvrier		Agent d'entretien qualifié		
<small>Vérfifié le 16/12/2020</small>				
Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	354	330	1 an	1 546,39 €
2	355	331	2 ans	1 551,07 €
3	356	332	2 ans	1 555,76 €
4	358	333	2 ans	1 560,45 €
5	361	335	2 ans	1 569,82 €
6	363	337	2 ans	1 579,19 €
7	370	342	2 ans	1 602,62 €
8	378	348	2 ans	1 630,74 €
9	387	354	3 ans	1 658,85 €
10	401	363	3 ans	1 701,03 €
11	419	372	4 ans	1 743,20 €
12	432	382		1 790,06 €

Possibilité d'avancement dans le grade d'Ouvrier Principal de 2^{ème} classe ou d'Agent de Maîtrise.

OUVRIER PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE – AGENT DE MAÎTRISE

Le deuxième niveau concerne le grade d'**Ouvrier Principal de 2^{ème} classe**. Il s'agit du regroupement des anciens grade d'OPQ et de Maître-Ouvrier.

➡ *L'accès dans ce grade peut se faire soit par la voie d'avancement au choix, soit par la voie du concours. L'accès d'avancement au choix est exclusivement ouvert aux AEQ titulaires.*

Quant à l'accès par la voie du concours, il est ouvert aux AEQ contractuels, stagiaires ou titulaires ainsi qu'aux Ouvriers Principaux de 2^{ème} classe contractuels.

Ce deuxième niveau comprend également le grade d'**Agent de Maîtrise** (ancien grade de Contremaître) qui en termes de rémunération est identique au grade d'Ouvrier Principal de 2^{ème} classe.

➡ *L'accès à ce grade peut se faire à travers un avancement au choix ou un concours sur titres.*



Un Agent de Maîtrise encadrant au moins 5 agents peut percevoir en supplément, une majoration de salaire (NBI) de 15 points (70,29 €/mois).

Ces deux grades sont rémunérés sur la base de rémunération de la grille C2.

Deuxième niveau du corps ouvriers				
Ouvrier professionnel de 2 ^{ème} classe (OP2) - Agent de maîtrise				
Diplôme ou niveau requis	Diplôme niveau 5 ou équivalent			
Accès	Concours sur titres ouvert aux AEQ contractuels et titulaires, ainsi qu'aux OP2 contractuels. Avancement au choix ouvert exclusivement aux AEQ titulaires.			
Grilles de rémunération				
C Personnels ouvrier <small>Vérfifié le 16/12/2020</small> Agent de maîtrise / Ouvrier principal de 2 ^{ème} classe				
Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	356	332	1 an	1 555,76 €
2	359	334	2 ans	1 565,13 €
3	362	336	2 ans	1 574,50 €
4	364	338	2 ans	1 583,88 €
5	376	346	2 ans	1 621,36 €
6	387	354	2 ans	1 658,85 €
7	404	365	2 ans	1 710,40 €
8	430	380	2 ans	1 780,69 €
9	446	392	3 ans	1 836,92 €
10	461	404	3 ans	1 893,15 €
11	473	412	4 ans	1 930,64 €
12	486	420		1 968,13 €

Possibilité d'avancement dans le grade d'Ouvrier Principal de 1^{ère} classe ou d'Agent de Maîtrise Principal.

OUVRIER PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE – AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL

Le troisième niveau concerne le grade d'**Ouvrier Principal de 1^{ère} classe**. Il s'agit de l'ancienne classe supérieure des Maîtres-Ouvriers et son accès n'est possible qu'à travers un avancement au choix.

Ce troisième niveau comporte également le grade d'**Agent de Maîtrise Principal** qui n'est également accessible que par le biais de l'avancement au choix pour les Agents de Maîtrise.



Un Agent de Maîtrise Principal encadrant au moins 5 agents peut percevoir en supplément, une majoration de salaire (NBI) de 15 points (70,29 €/mois).

➔ *L'accès dans ce grade se fait uniquement par voie d'avancement au choix ouvert aux Agents de Maîtrise.*

Ces deux grades sont rémunérés sur la base de rémunération de la grille C3.

Troisième niveau du corps ouvriers				
Ouvrier professionnel de 1 ^{ère} classe (OP1) - Agent de maîtrise Principal				
Accès	OP1 : Avancement au choix ouvert aux OP2. Agent de Maîtrise principal : Avancement au choix ouvert exclusivement aux Agent de maîtrise.			
Grilles de rémunération				
C Personnels ouvrier vérifié le 16/12/2020	Ouvrier principal de 1^{ère} classe - Agent de maîtrise principal			
Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	380	350	1 an	1 640,11 €
2	393	358	1 an	1 677,60 €
3	412	368	2 ans	1 724,46 €
4	430	380	2 ans	1 780,69 €
5	448	393	2 ans	1 841,61 €
6	460	403	2 ans	1 888,47 €
7	478	415	3 ans	1 944,70 €
8	499	430	3 ans	2 014,99 €
9	525	450	3 ans	2 108,71 €
10	558	473		2 216,49 €

Possibilité d'avancement dans le grade de Technicien Hospitalier ou Technicien Supérieur Hospitalier.



k10846613 www.fotosearch.com

